

La Ferté-Macé. La rectrice rencontre des lycéens de Flora-Tristan



Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, a rencontré de lycéens de Flora-Tristan, Marielle, lycéenne en formation métiers de la mode ; Cindy Gaddini, proviseure ; Guillaume Margeot, proviseur adjoint, et Emma, lycéenne. Ouest-France

Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, était mardi au lycée Flora-Tristan, à La Ferté-Macé, afin de constater le déroulement de la sécurisation des parcours scolaires à travers des passerelles, pour changer d'orientation ou de statut.

Mardi, Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, était au lycée Flora-Tristan, mardi, afin de rencontrer des lycéens bénéficiant du dispositif passerelle et enseignants. Elle a été accueillie Cindy Gaddini, proviseure ; Guillaume Margeot, proviseur adjoint, et Ghislain Debroise, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

L'objectif de la rectrice était de s'informer sur les expériences de sécurisation des parcours scolaires, à travers les dispositifs passerelles, qui permettent à des élèves de

changer d'orientation ou de statut en cours de formation.

Éviter le décrochage

Christine Gavini a ainsi échangé avec cinq lycéens, qui ont bénéficié de passerelles en formation métiers de la mode ou hôtellerie-restauration.

En formation de terminale bac pro mode, Emma a suivi une seconde générale au lycée Guéhenno et, après un mini-stage, a constaté, avec sa conseillère d'orientation, qu'elle devait plutôt s'orienter vers la voie professionnelle. « Je me suis donc inscrite en classe de 1^{re} métiers de la mode et cela me satisfait. Mais je préférerais quand même faire plus de créations. »

Sa collègue Marielle a un parcours différent, puisqu'elle a préparé un CAP, puis une mention complémentaire mode avant d'entreprendre un bac professionnel. « Le passage en classe de 1^{re} a été difficile, mais je me suis adaptée et l'an prochain, je souhaite suivre en BTS », souligne-t-elle.

En hôtellerie-restauration, trois jeunes ont poursuivi leurs études, grâce aux changements, en passant du statut scolaire à celui d'apprenti, pour effectuer leur terminale. « Ils effectuent vingt semaines dans l'année au lycée », précise Ghislain Debroise.

Catharina avait du mal en classe de 1^{re} et envisageait d'arrêter sa formation. « L'apprentissage m'a remotivée, même si au début c'est fatigant d'assumer le travail en entreprise et les cours. » Selon sa professeure de mathématiques : « **Les lycéens en apprentissage ont des cours le mercredi après-midi, afin de rattraper le niveau en formation générale en maths et anglais** ». Amadou décrochait aussi en 1^{re} et un stage pratique à Deauville l'a amené à réaliser la terminale en apprentissage. Quant à Léane, qui a raté son bac, car elle avait décroché en fin de parcours, elle le reprépare en apprentissage.

Selon la rectrice : « **Le dispositif passerelles permettra de modifier son orientation ou de changer de statut, par exemple en passant de celui scolaire à apprenti ou formation continue, ou l'inverse. Et ceci même en cours d'année scolaire.** »